

Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1931

Autor(en): **Blondel, L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **10 (1932)**

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-727500>

Nutzungsbedingungen

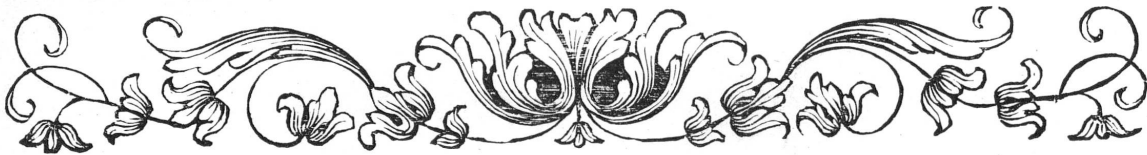
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CHRONIQUE DES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES DANS LE CANTON DE GENÈVE EN 1931

L. BLONDEL.

PRÉHISTOIRE ET ÉPOQUE ROMAINE.

Digues de protection du port romain. — Nous avons déjà signalé à diverses reprises que les installations du port devaient être protégées contre les vents du nord par des estacades et des digues de protection. Plusieurs reconstructions d'immeubles dans les Rues-Basses nous ont donné l'occasion de préciser la ligne de ces ouvrages. Il existe tout un réseau de digues entre les Rues-Basses et le lac, mais nous avons pu remarquer que la plupart de celles qui sont perpendiculaires à la rive ne datent que du Moyen-Age et étaient destinées à affermir le terrain pour permettre la construction d'immeubles sur ces parcelles prises sur le lac. Nous avons mentionné l'année dernière une digue perpendiculaire à la rive, sous l'annexe en construction, au couchant des magasins du Grand Passage, à la rue du Marché¹. Depuis lors on a mis au jour un autre de ces ouvrages parallèles à la rue.

Cette digue était formée d'énormes blocs erratiques amoncelés les uns sur les autres, calés par d'autres cailloux roulés de plus petite dimension. A sa base elle mesurait près de 4 mètres d'épaisseur. Alors que du côté du lac elle dessinait un plan incliné, du côté de la rive son profil était vertical et s'élevait à plus de 2 mètres. En avant du pied extérieur, à 2 mètres de distance, était plantée une lignée de petits pilotis de chêne. On voyait très nettement le sable de la grève amoncelé contre ce barrage (*fig. 1*). Il faut noter que la digue ne traversait pas toute la largeur de la fouille de l'immeuble, ce qui montre bien que cet ouvrage était discontinu et devait être percé de passages permettant aux embarcations l'accès à la rive et aux ports. La base de ce perré est à 3 m. 50 en dessous du niveau de la rue du Marché.

Les débris recueillis entre les joints des pierres et sous les pierres nous ont permis de dater sûrement tout l'ouvrage. Il y avait un grand nombre d'os d'animaux, déchets jetés au lac par les habitants de la ville. Les fragments de poterie entre les

¹ *Genava*, IX, p. 60.

pierres n'étaient par contre pas très nombreux. J'ai cependant ramassé un col d'amphore en terre jaunâtre, plusieurs morceaux de vases gallo-romains en terre grise, d'autres en terre rouge ordinaire, enfin des rebords de grandes tuiles. Je ne tiens pas compte de tous les débris très nombreux trouvés dans le sable en avant de la digue, car ils ont pu venir d'ailleurs avec les remblais. Il y avait encore de gros blocs erratiques qui, couchés dans le sable lacustre, encombraient toute la fouille, mais étaient plus profonds que la base de la digue.

Non loin de ce chantier on en a ouvert un autre à l'Allée Malbuisson. A un peu plus de 30 mètres de l'alignement de la rue du Marché, j'ai retrouvé dans le même prolongement qu'au Grand Passage une digue identique avec des gros blocs. Ici l'épaisseur de l'ouvrage était moins forte, elle ne mesurait que 2 m. 50. J'y ai recueilli principalement des débris de tuiles romaines. A 11 m. 50 du côté du lac une deuxième digue, parallèle à la première, épaisse de 2 m. 25, était formée de quatre rangées de

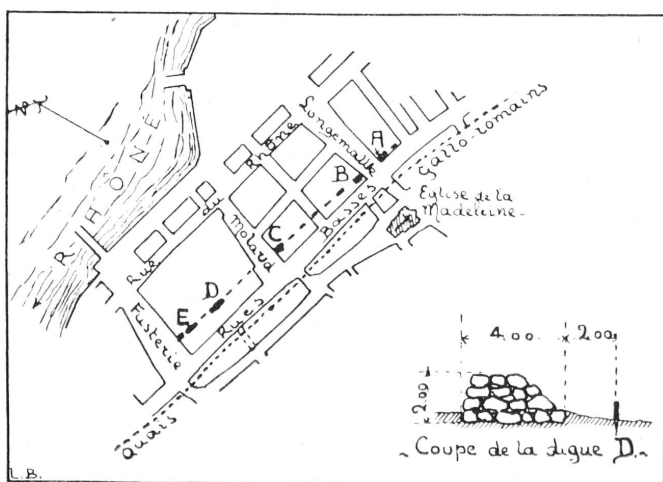


FIG. 1. — Digue de protection du port romain.

gros blocs erratiques. Il n'est pas certain que ce dernier barrage soit aussi gallo-romain; je n'ai pas pu retrouver dans les joints des poteries caractéristiques. Si maintenant nous cherchons à avoir une image d'ensemble de toutes ces digues protectrices, nous verrons qu'elles suivent toutes une même ligne parallèle à la rive. Après la mort des ports romains on a peu à peu remblayé l'espace compris entre les rives et ces premières digues. Au début du XIV^e siècle la rue du bord de l'eau, comprise entre les fortifications et le lac, suivait déjà le tracé des Rues-Basses, mais on n'avait pas encore remblayé au delà de ces digues et il n'y avait pas de maisons du côté nord. Cette grande ligne de brise-lames est marquée par les points de repère suivants: En A (fig. 1) et B les perrés signalés par Reber et Fazy, qui protégeaient le port de Longemalle¹, en C la digue que nous avons signalée l'année dernière au Molard², en D la fouille du Grand Passage et en E celle de l'Allée Malbuisson.

Comme nous l'avons fait remarquer, cette ligne ne devait pas être continue, elle avait des ouvertures pour permettre le passage des bateaux; d'autre part ces

¹ *Genava*, III, p. 89.

² *Ibid.*, IX, p. 60.

digues semblent avoir été plus larges et importantes devant les bassins des ports, soit devant Longemalle, soit devant le port secondaire du Terraillet. Plus près du Rhône, nous n'avons pas encore repéré ces estacades; il est possible que dans cette partie, moins exposée aux vagues du large, elles fassent défaut ou aient été moins importantes. Nous pouvons maintenant compléter l'image des ports antiques défendus par ces ouvrages de protection qui permettaient un abri plus sûr pour les embarcations.

Maisons gauloises et édifice public romain. — Voir ci-après l'article spécial.

Aqueduc de Montchoisy. — En creusant les fondations des nouvelles maisons qui se construisent à l'angle des rues de Montchoisy et Th. Flournoy, on a découvert sur une grande longueur un aqueduc antique très bien conservé. Nous avons déjà signalé il y a deux ans ¹ un aqueduc semblable dans la même région, mais provenant d'une autre direction, de la Grange. Celui que nous décrivons ici vient d'une direction opposée. La coupe de cet ouvrage est la suivante: il a la forme d'une cuvette en U, composée d'une couche de mortier avec mélange de petit gravier et briques pilées, épaisse de 4 à 5 centimètres à la base, de 3,5 centimètres pour les parois. Cette première couche est coulée dans une chape de béton extrêmement dur, composée de gros gravier épais de 0 m. 18 à 0 m. 20. L'intérieur du canal est revêtu d'un enduit rouge de quelques millimètres d'épaisseur. Le canal était recouvert de dalles en schistes de 8 à 12 centimètres d'épaisseur (*fig. 2, A*).

Si l'on regarde de près les différentes couches de béton, on voit qu'elles ont été construites successivement en employant des matériaux toujours plus fins comme calibre en allant de l'extérieur à l'intérieur. Cet aqueduc était remarquablement bien conservé, surtout dans la partie supérieure du parcours retrouvé; il a offert une forte résistance et sa cohésion était si complète que l'on a pu en couper une section pour l'emporter au Musée. Nous avons déterminé la pente de ce canal qui est de 6 mm. par mètre. Il faut remarquer que, pour éviter l'obstruction par le sable, il y avait par places, certainement en dessous des regards, des poches de décantation (*fig. 2, B*). Nous en avons trouvé une qui mesurait 0 m. 80 de longueur et une profondeur de 6 centimètres

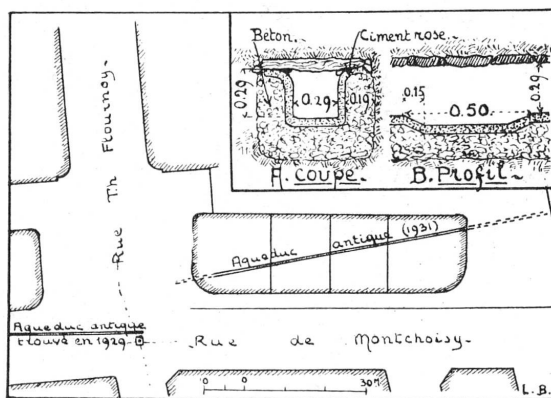


FIG. 2. — Aqueducs de Montchoisy.

¹ *Genava*, VII, p. 37.

en dessous de la surface du radier. L'ensemble du canal n'est qu'à 1 mètre en dessous du sol. Dans son ensemble cet aqueduc est très semblable à celui qui a été trouvé au lieu dit Jargonant, dans la campagne Senn, en 1857, et dont Revon nous a conservé l'aspect par un relevé¹. C'est probablement le même, ou une dérivation de celui-ci. Ils dépendent en tous cas du grand aqueduc Cranves-Genève, dont ils déchargeaient une partie des eaux. Mais cette constatation ne résout point toutes les difficultés. Comment et pourquoi y avait-il en ce point jonction de deux aqueducs (car ils devaient se rejoindre), l'un venant du haut du Parc de la Grange, l'autre de Jargonant? Tout indique qu'en ce point il devait s'élever une construction antique, alimentée par ces deux aqueducs. La découverte au XVIII^e siècle d'une trentaine de petits vases à cet endroit confirme cette solution. Il est encore possible qu'on ait construit là un château d'eau avec bassin, dépendance des jardins de la grande villa de la Grange. En effet l'un des aqueducs vient directement de l'emplacement principal de la villa et nous savons qu'au bas du parc actuel il y avait encore des murs importants, restes probables d'un port particulier². De toute manière il nous semble que nous avons ici les vestiges d'un des éléments, dépendances ou bassins avec pavillon, qui se reliaient au plan général des abords de la villa.

Bourg-de-Four. — Deux des magnifiques ormeaux de la place du Bourg-de-Four ont dû être abattus, car ils étaient morts de vieillesse. Ces arbres, par leur grosseur, semblent bien avoir été ceux qui furent plantés en 1658. En arrachant celui qui se trouvait le plus près de la librairie Jullien, contre le mur de soutènement inférieur, on a pu faire des constatations utiles concernant le sous-sol de la place.

On a tout d'abord traversé le pavage en cailloux roulés de la place, recouvert par une terrasse en 1816-1817³. Ce pavage offrait une très forte inclinaison, car il réunissait le niveau du haut de la rue St-Léger avec celui du bas de la rue de l'Hôtel-de-Ville. Trente centimètres plus bas se trouvait un deuxième pavage double, très ancien, épais de 0 m. 20, composé de cailloux plus carrés. Entre les deux pavages il y avait des déblais du Moyen Age. En dessous du pavage inférieur, probablement antique, on a traversé une couche de terre noire de 0 m. 65 d'épaisseur remplie de débris gallo-romains, poteries et os d'animaux. M. Donici, assistant du laboratoire d'anthropologie, a recueilli, droit en dessous du pavage inférieur, trois monnaies romaines que nous décrirons plus loin.

Nous avons fait un sondage jusqu'au sol naturel. En dessous de la couche de terre noire, nous avons traversé encore 1 m. 05 de terre mélangée avec du sable fin parsemé de débris de tuile antique. C'est seulement à cette profondeur, soit à 2 m. 20 en dessous du sol supérieur, que nous avons touché le sol naturel composé de sable

¹ *Genava*, VI, p. 47.

² L. BLONDEL et G. DARIER, La villa romaine de la Grange, *Indic. Ant. Suisses*, 1922, p. 83.

³ L. BLONDEL, *Le Bourg-de-Four*, 1929, p. 40.

très compact et dur comme de la molasse (*fig. 3*). Si les trouvailles n'ont pas été très importantes, du moins cette recherche nous a permis de nous rendre compte de la superposition des couches historiques.

Les trois pièces de monnaie étaient réunies dans le même espace de terrain. Ce sont : un petit bronze de Constantin, pièce de Constantinople, avec buste, au revers l'inscription *Gloria exercitus*, deux soldats casqués debout, appuyés sur une haste et un bouclier, entre eux un étendard, à l'exergue SHME; un petit bronze de Constantin, pièce de Constantinople, sans légende, avec buste, au revers Victoire debout à gauche, posant le pied droit sur une proue de vaisseau, levant un sceptre transversal et appuyée sur un bouclier. Ces deux pièces ont été frappées sous Constantin I^{er} et ses fils Constantin II et Constance II. Enfin un petit bronze, pièce de Judée frappée sous Néron en 59 après J.-C. par Claude Felix, gouverneur de Judée.

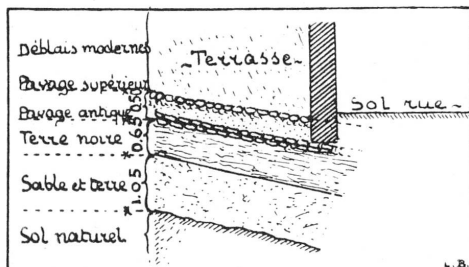


FIG. 3. — Coupe du terrain sous la place du Bourg-de-Four.

Les poteries étaient très fragmentées. Nous avons recueilli plusieurs morceaux de vases sigillés dont l'un avec une bordure d'oves, un débris de poterie avec couverture rouge-orangé, plusieurs pièces de terre noire ou grise ordinaires, une seule avec couverture noire fine du I^{er} siècle. Ajoutons à cette nomenclature un petit fragment d'amphore et un autre avec vernis orangé et décor avec zones de traits verticaux incisés, de basse époque. Dans la partie inférieure de la couche de terre noire nous avons encore récolté quatre petits fragments de poterie de tradition gauloise avec décor au peigne, l'un d'eux avec des bandes de points faits au poinçon. Outre les tuiles et bords de grandes *tegulae*, il y avait des débris de mortier antique, des os de vaches, de cochons et une scorie vitrifiée. Ces trouvailles s'espacent dans les couches en dessous du pavage inférieur, de la fin de la Tène à la fin de l'époque romaine. Cette constatation ne saurait nous étonner, puisque nous nous trouvons sous la place principale de Genève, l'ancien *forum*.

Rue de la Monnaie. — En construisant une fosse au Crédit Suisse du côté de la rue de la Monnaie, on a coupé les substructions du mur d'enceinte du XIII^e siècle et les bases de la porte de la Monnaie.

Ces murs étaient construits avec de grands blocs de roche qui proviennent de monuments romains, entourant des blocages de cailloux roulés. Une de ces pierres, transportée au musée, présente encore des moulures. C'est un fragment de frise qui mesure 0 m. 57 de large sur 0 m. 45 de haut avec un motif ornemental de feuilles. Cette pièce, qui était à un angle, car sur 0 m. 40 on retrouve le même décor en

retour, est tout à fait semblable aux Nos 518 et 623 déjà conservés au Musée et trouvés à la rue de la Croix-d'Or.

Les travaux n'ayant pas été poussés plus avant sous la rue, nous n'avons pas pu reconnaître toute la base de la porte de la Monnaie, plus exactement la porte du pont du Rhône.

Chambésy. — En faisant des travaux dans la cave de l'immeuble de la Coudira, à Chambésy-dessus, au moment de la construction d'une véranda au midi de cet immeuble, on a fait une constatation intéressante. M. Stengelin, architecte, m'a signalé qu'on avait retrouvé un sol bétonné. Ce sol, composé de mortier avec adjonction de briques concassées, est incontestablement romain. Il reposait directement sur le banc de molasse de la colline. La partie supérieure était lisse et devait supporter un dallage ou une mosaïque. L'immeuble du XVIII^e siècle appartenait à la famille Panchaud; il a été agrandi et remanié par M^{me} Ormond, et il est maintenant la propriété de M. Dusendschön.

Cet emplacement occupe une position dominante en vue du lac et pourrait bien avoir été le siège d'une villa gallo-romaine. Cette découverte met en question l'origine, jusqu'ici inconnue, du mot Chambésy, Sambesie en 1277, peut-être un nom de gentilice.

MOYEN AGE.

Digues du lac. — Nous ne revenons pas sur ce que nous avons dit précédemment au sujet des digues en avant des ports romains. On a retrouvé d'autres ouvrages plus récents, particulièrement à la place Longemalle.

Sous le N^o 9, on a démoli dans les fondations une digue parallèle à la place, à 5 m. 50 de l'alignement des maisons. Elle était composée d'une double rangée de gros cailloux ou blocs erratiques mesurant 2 m. 30 de largeur. La base de cette digue se trouvait à 2 m. 50 en dessous du sol de la place et était indépendante des murs de l'immeuble démoli. Il faut remarquer que du côté de la place il y avait des remblais, alors qu'à l'opposé il n'y avait que du sable et du gros gravier. Ceci prouverait que l'atterrissement en arrière de cette digue est plus ancien et s'est fait par un apport naturel du lac. On sait que le quartier de Longemalle, entre la place et Rive, formait un promontoire avançant dans le lac, et que ce promontoire s'est construit bien avant le reste des Rues-Basses. Il n'y avait aucun débris antique, seulement des tuiles et tessons du moyen âge. Presque en face, de l'autre côté de la place, au N^o 14, on a aussi trouvé une de ces digues parallèle à la place, donc perpendiculaire à la rive. Cette estacade se trouvait seulement à 1 m. 15 en arrière de l'alignement de la maison démolie et mesurait 2 m. 90 d'épaisseur. Mélangée aux gros blocs, il y avait une roche romaine sans moulure, mais aucun autre débris antique. Dans le gravier du lac j'ai

ramassé une pierre trouée, soit une pierre à filet qui pourrait être de l'époque lacustre.

La démolition de la maison à l'angle de la même place et de la rue Neuve du Molard, qui était un immeuble du XVIII^e siècle où pendait l'enseigne « A la ville de Turin », maintenant au musée, n'a pas apporté de nouveaux renseignements. Il y avait bien une lignée de pilotis parallèle à la place, mais plus en arrière que la digue mentionnée ici. Il est probable cependant que c'est sur cette digue en partie démolie au XVIII^e siècle que s'élevait le mur de ville du XII^e siècle, qui englobait tout le quartier de Longemalle et aboutissait à la porte d'Yvoire à l'entrée de la rue de la Croix-d'Or.

Quartier du Seujet. — L'année 1931 a vu s'exécuter une opération de démolition de grande envergure. La ville de Genève a fait disparaître tout le quartier du Seujet, compris entre la rue du Temple, Cou-tance et le quai Turrettini jusqu'à la rue du Seujet. Seul ce qui était au-dessus du rez-de-chaussée a été rasé, il n'a été procédé à aucune fouille plus profonde. Cet ensemble, pittoresque il est vrai, n'offrait plus beaucoup de motifs architecturaux intéressants. L'état de délabrement et de saleté de tous ces immeubles était extrême. Il y a quelques années déjà l'administration municipale avait fait démolir quelques maisons dans les cours pour dégager et assainir ce quartier.

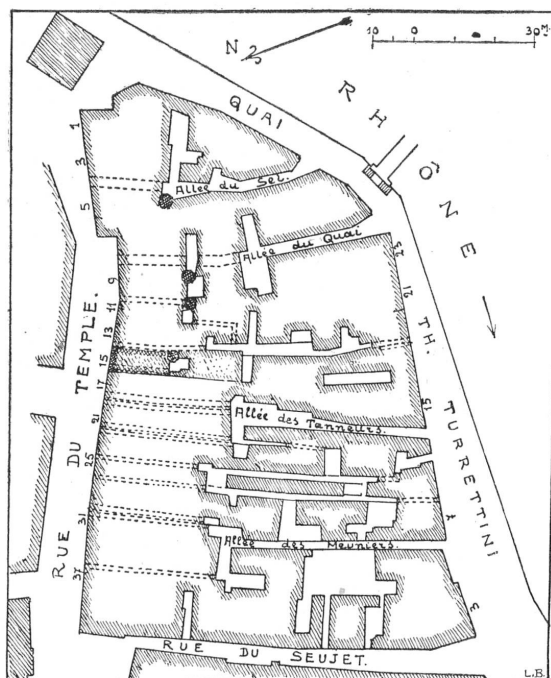


FIG. 4. — Quartier du Seujet.

Les seules maisons anciennes se trouvaient le long de la rue du Temple et en partie sur la rue du Seujet; tout le reste avait été construit du XVII^e au XIX^e siècle sur les jardins qui s'étendaient jusqu'au Rhône. Il ne faut pas croire que tous ces immeubles aient

toujours été de pauvre apparence, ceux qui étaient à front de rue ont été possédés autrefois par des familles de la bourgeoisie et même de l'aristocratie. Sur le Rhône, par contre, c'était un quartier industriel, occupé par des meuniers, tanneurs, chamoiseurs, teinturiers, etc...

Ce quartier était caractérisé par les nombreuses allées ou ruelles qui descendaient de la rue du Temple au Rhône (*fig. 4*). Après une première rue entre la maison Empeyta, isolée, en face du pont de l'Ile, et le mas principal, on rencontrait l'« Allée

du Sel », l'« Allée du Quai » (l'ancienne grande allée du Temple), l'Allée N° 13 de la rue du Temple, l'« Allée des Tanneurs » (sous les N°s 17 et 24), deux petites allées derrière les N°s 25 et 27, « l'Allée des meuniers », débouchant sous le N° 31.

Aucune maison de ce quartier ne semblait être antérieure au XV^e siècle. Le seul de ces immeubles qui avait encore une façade intéressante était le N° 15, rue du Temple. La partie ancienne de la façade présentait deux étages, séparés par un cordon mouluré (fig. 5). A chaque étage il y avait deux séries de fenêtres jumelles surmontées d'accolades que séparaient des niches, aussi avec accolades, celles-ci devaient

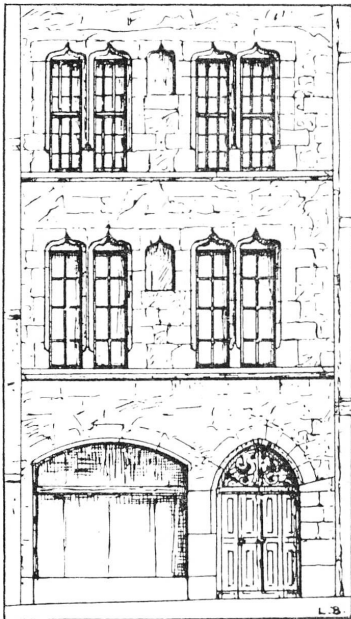


FIG. 5. — Façade du n° 15, rue du Temple.

contenir des images religieuses. Au rez-de-chaussée une porte ogivale donnait accès à l'allée. Cette porte était fermée par une belle huisserie de la Renaissance, disparue depuis plusieurs années. Sur cour, la tourelle d'escalier avait une porte avec accolade et une base entièrement en molasse appareillée. L'arcade du magasin ou de la boutique était masquée par des panneaux modernes. Cet immeuble appartient à Jean Maistrot en 1477, puis à Jean des Vaux (*de Vallibus*) qui, en 1500, le vend aux religieux de Nyon. Ces derniers le vendent, déjà en 1509, à égrège Guillaume Joly. Ces biens appartenant au Peneysan François Duerest sont confisqués et adjugés en 1567 à No. Jaques Blondel¹. Nous pensons que cette maison a dû être reconstruite par les religieux de Nyon, ce qui expliquerait aussi les niches pour images de sainteté, semblables à celles des maisons N° 15 du Bourg-de-Four et ancien 6 rue de la Croix-d'Or. Le N° 17 avait une façade relativement moderne, mais sur cour la tourelle d'escalier possédait encore des portes et fenêtres avec accolades. Des galeries voûtées à chaque étage reliaient

l'escalier avec un second corps de logis.

Sur la rue du Temple, le N° 29 avait encore des fenêtres à meneaux et une porte ogivale, de même que sa voisine (N° 32).

Sur les allées, il faut mentionner à main gauche en entrant dans l'allée du Sel les restes d'une belle porte avec décor classique de pilastres et rosaces, complètement dégradée, probablement du XVII^e siècle. Dans le même passage, au N° 5, une jolie tour d'escalier avec entrée ogivale, fenêtres et portes d'étages avec accolades. Le pied de la tour était en molasses appareillées, puis en brique, construction typique de la fin du XV^e siècle. Dans un des angles de l'escalier à plan polygonal se trouvait une figure

¹ Pour ces provenances, voir *Archives d'Etat*, Grosses du Chapitre.

ailée portant un écusson, peut-être un ange, très abimée. On a constaté que cette pierre avait des moulures sur une autre face; elle doit provenir d'un autre édifice, probablement d'une église. Cet immeuble intéressant appartenait en 1476 à Jaques Philippe, en 1538 au célèbre capitaine général Jean Philippe et à son frère Jacques. Dans la suite la maison était la propriété de la famille Pictet qui l'a possédée longtemps, ainsi que sa voisine. Au N° 5 de l'Allée du Quai, la tourelle d'escalier était aussi construite en briques avec porte d'entrée ornée d'une accolade.

Une troisième tourelle d'escalier avec briques se voyait derrière le N° 11, rue du Temple. Cette maison, ainsi que la précédente, appartenait en 1476 à la famille Leissu alias Jacod. Les couronnements de ces tours avaient disparu à la suite de surélévations successives.

A l'angle de la rue du Temple (N° 1), sur la place de Coutance, s'élevait encore une maison basse typique de la fin du XVI^e siècle; elle contenait le café dit « Au Wagon ». Sur deux étages on voyait des rangées doubles ou triples de fenêtres à meneau. La maison isolée, en face du pont de l'Île, datait du XVIII^e siècle et avait été complètement défigurée par des surélévations. Sur le quai Turrettini, ancien quai du Seujet, au premier étage du N° 21, il y avait un bas-relief en pierre portant un chamois avec des outils de chamoiseur, enseigne de cette corporation (fig. 6). En effet, cette maison, qui pouvait dater du XVIII^e siècle, a appartenu à Jean Belot, maître et marchand chamoiseur;



FIG. 6. — Enseigne de chamoiseur.

son fils Paul la vend en 1723 au sieur Jaques Benoit. Son voisin Maurice Paris devait aussi être chamoiseur. La maison attenante qui faisait l'angle avec l'allée du Quai (N° 23) avait de belles caves dont les poutres considérables étaient soutenues par des piliers en roche, monolithes, finement moulurés. C'était aussi la propriété de Belot, puis du sieur Rabi; elle a servi de tannerie.

La plupart des maisons sur le quai étaient plus récentes, sauf le N° 3 dont certaines parties pouvaient être de la fin du XVII^e siècle. Beaucoup de façades ont été modifiées au moment de l'établissement du premier quai projeté en 1723 et exécuté peu après. Auparavant, maisons et jardins donnaient directement sur l'eau. Plusieurs moulins empiétaient sur le Rhône; le dernier connu était le moulin David qui a brûlé en 1874. C'est tout un aspect de la vieille ville qui a disparu très rapidement; on ne peut le regretter, car vraiment les conditions d'habitation y étaient devenues tout à fait déplorables.

Rue Verdaine-rue du Vieux-Collège. — Le mas compris entre la Vallée, la rue Verdaine et la rue du Vieux-Collège, jusqu'à la maison Kündig, a été démoli cet automne. Nous renvoyons pour les trouvailles gallo-romaines à l'article spécial que nous donnons ici même. Nous ne nous occupons dans ces lignes que des immeubles démolis.

A l'angle de la Vallée il y avait un assez bel immeuble du XVIII^e siècle, construit en 1725 par Jacques Gallatin. A l'opposé, à l'angle de la rue du Vieux-Collège, s'élevait encore le dernier vestige du couvent des cordeliers de Rive. Cet édifice formait un carré avec, du côté de la rue du Vieux-Collège, une tourelle d'escalier. Galiffe a confondu cette maison avec la tour Bolomier, habitation des ducs de Savoie, qui se trouvait plus haut à l'angle de la Vallée derrière le Collège¹. L'immeuble qui nous occupe s'appelait la tour du Vieux-Collège et auparavant la tour de la Cuisine. Cet édifice a été construit à la fin du XV^e siècle pour l'office de la cuisine du couvent de Rive. Il était entouré de jardins appartenant, soit au couvent, soit à la propriété Bolomier. Il semble que c'est vers 1469 que les religieux firent faire de grands travaux de ce côté et qu'on éleva de hauts murs autour du passage à chars le long des jardins². Ces murs très profonds ont été retrouvés dans les fouilles. Peu d'années après on construit auprès la tour de la Cuisine. Amédée de Viry, possesseur des terrains Bolomier, fait une transaction en 1491 avec les religieux au sujet de la nouvelle tour, concernant des droits de propriété qui paraissent indiquer qu'une partie de ce nouvel immeuble débordait sur les jardins Bolomier³. Nous avons en effet trouvé un mur plus ancien en gros boulets qui traversait cet édifice et qui plus loin devait supporter une partie des jardins et vignes en hutins.

L'immeuble de la tour a conservé jusqu'en 1858 un beau portail Renaissance sur la rue Verdaine, qui donnait accès à un passage à voitures desservant les immeubles en arrière, alignés le long de la rue du Vieux-Collège⁴. A ce moment aussi la tourelle d'escalier fut mutilée.

Après la Réforme, la tour de la Cuisine est habitée par les régents du Collège installé dans les bâtiments du couvent, et prend le nom de tour du Collège⁵. Au moment du transfert du Collège sur son emplacement actuel, seule la tour est conservée, une nouvelle rue est tracée en 1568 à la place de la cour derrière le couvent, tous les anciens bâtiments des Cordeliers sont démolis, les terrains sont abergés à des particuliers pour construire de nouveaux immeubles. La tour n'est plus qu'une

¹ J. B. G. GALIFFE, *Genève historique et archéologique*, p. 265-266. Voir pour Bolomier, Evêché, Gr. 2, r. fo. I vo.

² *Archives d'Etat*, Couvent de Rive, Comptes f^o 21.

³ *Id.*, Couvent de Rive, Reg. 14, acte 21. Reg. du Conseil, 29 juillet 1552, f^o 46.

⁴ *Journal de Genève*, 11 août 1858.

⁵ *Reg. du Conseil*, 28 mars 1558.

première loge avec passages à voitures qui dessert les parcelles postérieures. Comme on le sait, cet immeuble est acheté par Emilie de Nassau, princesse de Portugal, en 1626¹. En réalité sa maison d'habitation était plus en arrière et s'étendait jusqu'aux murs de la ville. Tout cet ensemble appartient ensuite à la famille Minutoli.

L'immeuble que l'on vient de démolir avait été bien mutilé au cours des siècles et ne présentait plus que quelques fenêtres à meneau. La tourelle d'escalier avait encore ses anciennes fenêtres, mais son couronnement avait disparu. On a pu constater que ses fondations étaient très importantes, elles étaient constituées par un cube en maçonnerie plein. L'ancien passage à voitures avait été supprimé pour faire place à des magasins. Il n'y avait aucune cave, ce qui a permis de retrouver des fondations antiques intéressantes que nous étudions spécialement dans un autre article.

XVIII^e siècle. — En démolissant le massif de maçonnerie qui servait de base à la grue sur le quai des Eaux-Vives, on a trouvé deux gros quartiers de roche avec des dates sculptées. Ces blocs demi-circulaires, avec taille en queue d'aronde à la part^e postérieure, proviennent des dernières fortifications et devaient être placées à la pointe des ouvrages. Ils sont semblables à celui que nous avons signalé l'année dernière à la demi-lune de Neuve. Les deux dates sont 1723 et 1725. A ce moment on a terminé, pour la première, le ravelin de Champel, pour la seconde, la contregarde du même ravelin ou polygone². On sait qu'au moment de la démolition des fortifications on a utilisé les matériaux des ouvrages sur les Tranchées pour combler le lac et construire le quai des Eaux-Vives. Ces deux pierres ont été disposées maintenant dans le jardin de ce quai, à l'extrémité des pelouses.

Près de la gare, en construisant l'hôtel de Cornavin, entre les voies et le boulevard James-Fazy, on a coupé le mur extérieur de la contregarde du bastion de Cornavin. En établissant le passage souterrain qui doit relier le trottoir de la gare au trottoir de la rue du Mont-Blanc, les ouvriers ont traversé le mur intérieur de la contregarde de l'avancée de la porte Cornavin et d'autres parties de ce même ouvrage.

Grand collecteur de la rive droite. — Comme le bras droit du Rhône doit être élargi et pris sur le quai Turrettini, on a commencé par déplacer l'ancien collecteur qui passait sous le quai. On a entrepris les travaux en partant du pont de la Coulouvrenière. Ce travail a mis à découvert les murs de l'ancien quai et le raccord de ce quai avec l'ancien bastion des Moulins de 1538, qui a subsisté jusqu'à la démolition des dernières fortifications. On a trouvé un grand nombre de pilotis de forte dimension, principalement les restes du moulin David. Les déblais n'étaient pas très anciens et l'on n'est

¹ A. DE FARIA, *Descendance d'Antonio XVIII^{me}, roi de Portugal*, p. 169.

² *Archives d'Etat*, Militaire N. 10, Chambre des fortifications, Etat des ouvrages, 1723 et 1725.

pas descendu en dessous de la première couche de gravier. D'innombrables tessons des XVII^e et XVIII^e siècles étaient mélangés à des déchets de boucherie. Bien que certains journaux l'aient affirmé, on n'a trouvé aucun pilotis très ancien ou de l'époque lacustre. La seule pièce un peu intéressante est un poignard de la fin du XVI^e siècle. La suite des travaux sera certainement plus instructive, surtout en face des p^{nts} de l'île.

